

1997

HISTOIRE VÉCUE

MÉSAVENTURE
EN UAC.

Michel CHARPENEL

DACIF - Printemps 1997.

Du soleil et une température clémente à CERGY PONTOISE.

L'histoire se passe dans une UAC abritée dans un immeuble nommé LE SAMOURAÏ en raison de son architecture et du personnage qui orne la façade et l'entrée principale. (PHOTOS ci dessous)



Un jour de ce printemps 97, en début d'après-midi, la responsable du secrétariat du personnel dont le bureau jouxte le mien vient me voir et me dit :

« Monsieur, regardez par la fenêtre, la police bloque l'accès au boulevard et détourne la circulation »

Je constate en effet que quelque chose d'inhabituel se passe, mais, faute d'information complémentaire, nous n'y portons pas plus d'attention et vaquons à nos occupations.

Quelques temps après, la responsable d'une unité de base (RUB) vient me voir affolée :

« Monsieur, la police vient d'arrêter un de mes employés et l'a emmené sans explication au commissariat d'à côté »

A ce niveau de l'histoire, une description de la topographie des lieux s'impose.

Notre UAC est un bâtiment bordé en façade d'un boulevard et de rues adjacentes. A l'arrière du bâtiment, un parking extérieur et l'accès au parking en sous-sol. Un autre bâtiment qui abrite un commissariat de police donne sur ce parking extérieur où peuvent se garer des employés de l' UAC mais aussi des agents du commissariat. PLAN ci-dessous.



Revenons à notre histoire :

Ainsi donc, sûr de mon bon droit, je descends avec la RUB afin de me rendre au commissariat pour demander des explications. En effet, je trouve un peu cavalier de venir chercher un des employés de l' UAC sans en référer à la direction.

Arrivé dans les locaux du commissariat, je me présente et demande à un gradé de permanence des explications sur cette affaire. On me rétorque alors que cela ne me regarde pas. J'insiste, et là, un inspecteur (?) intervient et me dit d'un ton péremptoire ne laissant aucun doute sur ses intentions,

« Veuillez quitter immédiatement ces locaux si vous ne voulez pas que l'on vous arrête aussi »

Je retourne donc à l' UAC en compagnie de la RUB effarée, sans comprendre quoi que ce soit à cette arrestation que je juge arbitraire.

La journée se termine sans que nous ayons la moindre explication sur l'incident que nous venons de vivre et sans nouvelles de notre collègue toujours retenu au commissariat.

Par ailleurs, peu avant l'heure de la sortie des bureaux, nous avons constaté que la circulation sur le boulevard et les rues adjacentes avait repris.

Tout le personnel de l' UAC, moi y compris, a quitté ce soir là le bureau sans avoir revu notre collègue... et donc tous inquiets et curieux de connaître la chute de cette mésaventure.

Ce n'est que le lendemain que nous avons su le fin mot de cette aventure !

Le jeune collègue qui avait été l'objet de l'arrestation vint nous narrer l'histoire :

Le matin de son arrestation, comme à son habitude, il était venu en voiture, mais ce matin là, il était d'abord passé par l'hyper marché des *Trois Fontaines* pour remplacer une bouteille de gaz vide par une pleine qu'il a déposée dans le coffre arrière de sa voiture. Il faut savoir que le collègue en question ne roulait pas sur l'or. Son véhicule, un break peu reluisant d'un modèle ancien proche de l'épave avait été garé sur le parking à l'arrière de nos bâtiments à proximité du commissariat, laissant voir la bouteille de gaz par la vitre du haillon arrière. Puis il était monté à son poste de travail en UB sans se douter de ce qui allait lui arriver.

Un peu plus tard, un policier venu se garer à côté du BREAK de notre collègue a vu **LA** bouteille de gaz...

Il a alors alerté la hiérarchie du commissariat qui avait reçu des consignes du ministère de l'intérieur pour la mise en œuvre du dispositif d'alerte rouge en raison des risques d'attentats en France à cette époque.

La police voyant devant le commissariat une voiture suspecte dans laquelle on pouvait voir une bouteille de gaz a supposé qu'il puisse s'agir d'une voiture piégée.

Et c'est là que l'on rejoint le début de l'histoire et la circulation détournée !

La circulation a donc été détournée pour isoler le pâté de maisons. Puis, grâce au numéro d'immatriculation de la voiture, la police a pu retrouver l'adresse du propriétaire.

Une escouade de policiers en armes s'est rendue au domicile de notre collègue pour une perquisition en règle et un interrogatoire de sa femme, enceinte de huit mois, à qui aucune explication n'a été donnée. Imaginez donc dans quel état d'esprit et d'inquiétude pouvait être cette jeune femme... C'est lors de cet interrogatoire que les policiers ont su où travaillait son mari.

N'ayant rien trouvé de compromettant au domicile de notre collègue, la police est revenue au commissariat et a réalisé une rapide enquête sur l'identité et la moralité de notre collègue, ce qui a pris encore quelques heures. Ce n'est que tard le soir après vérification des dires de notre collègue et faute d'éléments probants permettant de le classer dans la catégorie des terroristes, qu'il a été relâché.

A son retour au domicile, il a pu expliquer et rassurer son épouse qui depuis plusieurs heures était complètement effondrée. Elle n'avait pu dîner en raison de l'angoisse qui la tenaillait mais aussi faute de bouteille de gaz pour réchauffer le repas...

L'histoire s'est bien terminée, mais il n'en reste pas moins que les conséquences auraient pu être dramatiques notamment pour la jeune femme enceinte qui ne comprenait rien à ce qui lui arrivait et à qui rien n'a été dit du motif de cette intervention plutôt brutale.

Le collègue concerné a été choqué par son arrestation et sa mise en cage sans qu'aucun commentaire ne lui soit donné a priori.

L'alerte rouge, une bouteille de gaz dans une voiture devant le commissariat et qui plus est à proximité du camp militaire qui faisait face à l' UAC de l'autre côté du boulevard, sont autant d'éléments qui ont poussé la police à cet excès de zèle. Je pense en effet que si un attentat devait être commis sur ce site, le dispositif n'aurait pas été placé à la vue de tout le monde comme c'était le cas pour la bouteille de gaz ! Mais c'est là une interprétation toute personnelle...

La police n'avait pas souhaité nous informer des raisons de l' arrestation de notre collègue pour que nous ne puissions prévenir qui que ce soit... alors qu'une perquisition allait être diligentée à son domicile.

Ceci pourrait expliquer les raisons de nous laisser dans l'ignorance.

ET L' HISTOIRE FINIT BIEN.

Quelques semaines plus tard, l' UAC fermait ses portes. Personnel et activités furent transférées à l' UAC PLEYEL et les clés du SAMOURAÏ étaient rendues au propriétaire le jour où la presse se faisait l'écho de la rétrocession par le Royaume uni de HONG KONG à la Chine – coïncidence amusante !

Le SAMOURAÏ abrite aujourd'hui le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise mais les éléments d'architecture et la figurine du samouraï ont été enlevés.

FIN